



COMMUNIQUÉ DE PRESSE/AVIS AUX MÉDIAS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 1^{er} juin 2009

Un espace commun – Un jeune Canadien à la fois – Un échange à la fois

OTTAWA (ON) – La Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC) est extrêmement heureuse d'apprendre que les recommandations formulées par le commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel 2008-2009, *Deux langues officielles, un espace commun*, publié le 26 mai s'accordent avec les valeurs de SEVEC : l'apprentissage des langues officielles du Canada par l'entremise d'un échange culturel vécu favorise le respect et la compréhension réciproques chez nos jeunes, et entraîne un effet positif durable pour la jeunesse canadienne.

Deux langues officielles, un espace commun est le troisième rapport annuel présenté par le commissaire Fraser. Le rapport de cette année est particulièrement important puisqu'il souligne le 40^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*. Comme le précise le commissaire dans le rapport : cet événement « nous donne l'occasion d'évaluer le chemin parcouru et le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs établis par la *Loi* ».

Le commissaire Fraser recommande que l'on donne à plus d'élèves la possibilité d'apprendre efficacement l'autre langue officielle par l'entremise d'échanges linguistiques, et aussi d'acquérir à l'extérieur du système scolaire les compétences linguistiques dont ils ont besoin. Le manque d'occasions d'échanges linguistiques au Canada était l'un des sept obstacles au bilinguisme signalés. « Nous sommes très heureux de la valeur que le Commissariat aux langues officielles accorde aux échanges, et de la place laissée aux jeunes pour se faire entendre sur cette question importante. » Suite au rapport, la présidente de SEVEC, Christine Rapp, a déclaré : « Nous sommes encouragés par les recommandations de passer à l'action, et par l'engagement renouvelé envers les échanges aux niveaux primaire et secondaire. »

SEVEC est également heureuse de la reconnaissance et du soutien manifestés envers le Réseau de partenaires en français langue seconde (FLS). Le commissaire recommande d'ailleurs au ministre du Patrimoine canadien de coordonner des moyens de réunir tous les partenaires participant à l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde au Canada afin de redoubler les efforts pour augmenter la proportion de Canadiens bilingues, notamment d'Anglophones capables de parler français.

Le Réseau de partenaires en FLS appuie une expansion appréciable d'échanges réciproques nationaux en langue seconde pour permettre à chaque enfant qui étudie le FLS d'y participer. Le Réseau de partenaires en FLS rassemble les associations suivantes : SEVEC, l'Association canadienne des professeurs d'immersion, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, Canadian Parents for French et Le français pour l'avenir.

- 30 -

Depuis 70 ans, plus de 300 000 Canadiens âgés de 12 à 17 ans ont participé à des échanges, des voyages éducatifs et des forums SEVEC pour les jeunes. La mission de SEVEC, à titre d'organisme éducatif national à but non lucratif, est de créer, promouvoir et enrichir les occasions pour la jeunesse canadienne de s'instruire dans le cadre d'un respect et d'une compréhension réciproques grâce à des programmes d'exploration linguistique et culturelle.

Pour en savoir plus :

Michele Ténrière, directrice du marketing et des communications

Tél. : 613-727-3832 poste 205

Courriel : mteniere@sevec.ca